

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, session 2023

Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, au titre de l'année 2023 :

Monsieur LAERA Dominique, ingénieur de recherche, président, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame PHILIPPE Marie-Hélène, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame EZZABDI Malvina, ingénieure d'études, experte, Université de Toulouse, Toulouse.

Madame MICHEL Sarah, ingénieure d'études, experte, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur LEGARDEUR Sylvain, psychologue de l'éducation nationale, Centre d'Information et d'Orientation de Bayonne, Bayonne.

Monsieur OULES Alban, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Pau*, le *21 juillet 2023*

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,


Laurent BORDES